



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

Référence :

Durée : 1 jour (7 heures)

Tarif : 195€ HT par jour par stagiaire (Prix Public)

Contact : secretariat@inacs.fr

❖ Public visé

- Membres du Comité social et économique
- Délégués et représentants syndicaux

❖ Prérequis

- Aucun prérequis pour participer à cette formation

❖ Objectifs opérationnels / compétences visées

- Connaître les différents outils juridiques de la restructuration d'entreprise
- Limiter les dommages sociaux, par la négociation active.

1

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 000032 – TVA : FR 59 403 828 023



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

❖ Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser et comprendre les informations économiques,
- Maîtriser les éléments de la GPEC,
- Utiliser les dispositifs visant à maintenir l'emploi,
- S'appuyer sur les compétences et les moyens de l'expert,
- Informer les salariés sur leurs droits.

❖ Durée et modalités d'organisation

- Durée totale : 1 journée, soit 7 heures
- Horaires : matin : 09h00 – 12h30 / après-midi : 13h30 – 17h00
- Type de formation : inter entreprise ou intra entreprise
- Organisation : formation en présentiel ou en distanciel
- Nombre de stagiaires prévu : minimum 6 / maximum 12

❖ Lieu de réalisation de l'action de formation

- INACS – 15 Avenue Victor Hugo – 92170 VANVES
Ligne 13 – Malakoff Plateau de Vanves
Bus 58 – Arrêt Michelet
- Sur le site de l'entreprise ou dans des salles de séminaire lors de formation intra-entreprise

2

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 000032 – TVA : FR 59 403 828 023



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

❖ Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter nos locaux, nos modalités pédagogiques et d'animation de la formation en fonction de la situation de handicap portée à notre connaissance. En fonction des besoins spécifiques, nous mettrons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisés pour réaliser la prestation.

Le référent handicap est Mr Hugo Crimersmois. Pour toute demande, merci de bien vouloir le contacter par mail : hugo.crimersmois@dohconsultants.com

❖ Délai d'accès

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 2 mois.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

❖ Prix de la prestation

- **195€ HT par jour et par stagiaire**

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante

Les frais réels de mission de l'animateur : déplacement - repas - hôtel, seront refacturés à l'entreprise.

Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des stagiaires ainsi que la location de la salle seront pris en charge directement par l'entreprise.

L'INACS fournira tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

❖ Modalités de règlement

Le paiement sera dû à 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

4

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services
15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr
Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -
N° Siret : 403828023 000032 – TVA : FR 59 403 828 023



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

❖ Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance de pratique et de théorie dans le cadre de l'apprentissage sur des situations apportées par l'intervenant ou par les stagiaires.
- Mise à disposition d'un support pédagogique à l'issue de la formation.
- Cas pratique sur mesure.
- Conseils individualisés immédiatement applicables.

❖ Programme de la formation

Matin	Après-midi
9h00 – 10h30 Présentation croisée sur le thème de la session, parcours et objectifs Les divers outils de restructuration hors procédure de licenciement économique	13h45 – 15h15 Le travail documentaire et son analyse Construire son expertise pour un PDV Le recours à un expert, Élaborer votre cahier des charges
10h45 – 12h15 Les différentes étapes d'un PSE, de la négociation à la consultation La gestion du temps et la planification La méthode GANTT	15h30 – 17h00 La RCC et le licenciement économique, étude des différences Synthèse de la journée, Votre plan d'action

5

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 000032 – TVA : FR 59 403 828 023



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

❖ Moyens d'encadrement

Pour toute demande d'information, le participant peut contacter l'organisme INACS durant les heures suivantes du lundi au vendredi de 9h00/12h30 et 13h30/17h00 :

Nom du contact : Linda MAREGHNIA ou Sinthia THAVANESALINGAM

- Soit par téléphone : 01 86 90 43 79
- Soit par mail : secretariat@inacs.fr

Vous pouvez également envoyer votre demande en ligne en remplissant le Bulletin d'inscription sur le site internet de l'INACS : www.inacs.fr

Le référent pédagogique est Michel ENGUELZ. Pour toute demande vous pouvez le contacter par mail : michel.enguelz@inacs.fr



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

**« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés
de Fin de Carrière (CFC) »**

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

❖ Moyens pédagogiques et techniques

➤ Supports

Les participants recevront le support de la formation en format PDF envoyé par mail par l'intervenant.

➤ Matériel nécessaire pour la formation en présentiel

- Une salle dont la taille est compatible avec le plan gouvernemental de lutte contre l'épidémie de COVID-19 en vigueur au moment de la formation
- Un vidéo projecteur et la possibilité de sonorisation
- 1 paperboard
- Une connexion internet

➤ Matériel nécessaire pour la formation en distanciel

- Un ordinateur comprenant un micro, une enceinte
- Une connexion Internet

7

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 000032 – TVA : FR 59 403 828 023



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

**« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés
de Fin de Carrière (CFC) »**

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

❖ Modalités de suivi et d'évaluation

- La convocation, le livret d'accueil et le questionnaire d'entrée sont envoyés à l'apprenant 15 jours avant le début de la formation.
- L'intervenant remet le règlement intérieur, signe et fait signer la feuille d'émargement au stagiaire par demi-journées.
- L'attestation de formation est remise au stagiaire à la fin de la formation.

Le livret d'accueil et le règlement intérieur sont consultables sur notre site www.inacs.fr dans la rubrique « inscription ».

➤ Évaluation formative

- Chaque séquence fait l'objet d'un échange avec les stagiaires pour déterminer les compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être).
- Évaluation de l'intégration des connaissances par un quizz quotidien (téléphone portable nécessaire).

8

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services
15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr
Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -
N° Siret : 403828023 000032 – TVA : FR 59 403 828 023



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« Le CSE et le syndicat face aux restructurations :
Plans de départs volontaires (PDV), Plan de Sauvegarde
de l'Emploi (PSE), Ruptures Conventionnelles Collectives
(RCC), Accords de Performance Collective (APC), Congés
de Fin de Carrière (CFC) »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

➤ Évaluation sommative de la satisfaction du participant

- Évaluation « à chaud » de la formation par un questionnaire remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Évaluation « à froid » de la formation par un questionnaire envoyé aux stagiaires sous 2 mois par mail.

Bon pour accord

Entreprise :

Le Directeur de l'INACS

Nom du contact :

Adresse de facturation :

Signature :